



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°114 du 2 octobre 2007

Spécial Comptes Rendus

SOMMAIRE

- Une journée à Aussois par Denis CLAISSE
- Un bref aperçu des Journées d'Aussois par Danielle MULLER
- Commission Nationale de l'Action Sociale du 19 Juin 2007 par Monique MATIGNON

Une semaine à AUSSOIS

Par Denis CLAISSE

Dans le cadre du cinquantenaire du CAES du CNRS, le bureau national avait projeté de réunir les 12, 13, 14 et 15 juin 2007, l'ensemble des élus et professionnels de l'association pour célébrer dignement cet événement. A l'affiche, le conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire, les états généraux et le quarantième anniversaire du centre Paul Langevin à Aussois.

Le conseil d'administration du 13 juin :

Au menu de cette deuxième session de la mandature, le bilan financier 2006, le budget 2007/2 et 2008/0. Comme baptême du feu pour la nouvelle équipe dirigeante, ce fut une réussite, si l'on peut dire. La question posée était simple : comment avec une augmentation de 360 K€, le CAES a-t-il pu faire un déficit de gestion de 398 K€, c'est à dire un différentiel de 758 K€. L'explication du SNTRS contenue dans l'appel à voter par correspondance pour l'assemblée générale (BRS n°420), s'est avérée juste.

Bilan 2006

Secteur enfance :

Le dépassement de 362 K€ du budget du secteur enfance a été dû essentiellement aux mesures d'amélioration de la participation financière du CAES (courbe TD) et la mise en place d'un prix plafond de 15€ dans les centres de loisirs avec l'application de la courbe TD sur ce prix. La différence entre le coût réel et ce prix plafond est prise en charge par le CAES.

Colonies siège et régions :

Le nombre de journées enfance (JE) 2006 a été de 17 860 (16 852 en 2005, + 6%) réparti de la façon suivante, 10 254 JE (+ 14%) réalisé en région et 7 606 (0%) réalisé au siège. La participation financière du CAES a été de 619 964 € soit + 14%. A noter que le budget colos siège a augmenté de 71 K€ sans augmentation des journées enfance, celui des régions a été en hausse de 52 K€ mais avec 1 280 JE supplémentaires.

La raison de ce dépassement de 123 K€ est bien la conséquence de l'amélioration de la courbe TD.

CLE propres, associatifs et conventionnés

Le nombre de journées CLE 2006 a été de 27 055 (11%) pour une participation financière du CAES de 339 K€ (+9%). C'est bien, l'impact du prix plafond de 15€ qui explique cette hausse.

Le SNTRS considère que ces augmentations ont profité directement aux agents et qualifie ce dépassement du budget prévisionnel de "déficit social".

Secteur vacances :

Le dépassement de 359 K€ du budget du secteur vacances est le résultat d'une hausse des charges de 369 K€ par rapport à une hausse des recettes de 10 K€, sans un accroissement significatif des journées vacances (115 588 JV +3%) et sans une amélioration de la participation financière du CAES (courbe TD) au coût du séjour.

Aussois :

Le nombre de journées vacances est en baisse constante, principalement sur la saison été. De 32 321 JV en 2004 à 28 552 JV en 2005, puis à 25 807 JV en 2006, soit une diminution moyenne de 10% par an. Les recettes familles évaluées à 1 176 K€ ont subi une baisse de 13%, soit une perte de 178 K€. Les recettes globales (familles et colloques) estimées à 2 367 K€, ont baissé de 6%, soit une perte globale de 154 K€. Les charges du centre sont restées stables à 2 010 K€.

Le résultat de gestion brut ⁽¹⁾ en 2006 a été positif de 357 K€ (520 K€ en 2005), mais il enregistre une perte conséquente de 163 K€, soit une baisse de 31%.

Fréjus

En 2006, les journées vacances ont augmenté de 14% pour un réalisé 13 190 JV, sans un accroissement équivalent des recettes familles qui sont restées stables à 420 K€. Le total des recettes (familles + colloques) estimées à 874 K€ est quasi stable. Le coût des charges de 1 294 K€ (1 227 K€ en 2005) a subi une hausse de

¹ Le résultat de gestion brut est égal à la différence entre les charges et les recettes.

Les charges : charges générales/salaires CAES /impôts/remboursement d'intérêts/dotation aux amortissements.

Les recettes : des familles/partenaires/colloques/TD familles.

67 K€, soit + 5,5%. Le résultat de gestion brut* a été négatif de 420 K€ (354 K€ en 2005), il s'est aggravé de 66 K€ par rapport à 2005, soit une variation de +18%.

Oléron :

En 2006, les journées vacances ont augmenté de 6,8% pour un réalisé 45 311 JV. Cette augmentation a été due à l'accroissement du nombre de lits par l'implantation de 20 mobiles homes. Le total des recettes (familles+colloques+ partenaires) estimées à 1 476 K€ est en augmentation de 65 K€ (+ 4,6%). Les charges d'un montant de 1 654 K€ (1 530 K€ en 2005) se sont accrues de 124 K€ (+ 8,10%).

Le résultat de gestion brut a été négatif à hauteur de 178 K€ (118 K€ en 2005), il s'est alourdi de 60 K€ par rapport à 2005, soit une aggravation de 49%.

Les résultats bruts de gestion de la **Maison Clément** (66 K€) et de la **Maison des Vosges** (19 K€) sont déficitaires mais relativement stable. Ils influent peu sur le déficit de gestion global.

Analyse de la situation du secteur vacances :

Le licenciement des directeurs des centres de vacances d'Aussois et d'Oléron a déstabilisé le fonctionnement de ces centres. Le transfert des charges de personnel CNRS au CAES, à l'exemple des deux postes de directeurs, a pesé sur leur résultat financier. L'impact financier des emprunts, le remboursement des intérêts et du capital, alourdis leurs charges.

Tous les résultats de gestion brute des centres de vacances ont été déficitaires à l'exception de celui d'Aussois. Le résultat de gestion brut global a été négatif de 46 K€.

Il faut rajouter à ce déficit de gestion brut, le coût des remboursements du capital sur emprunts d'un montant de 308 k€ (203 K€ pour Fréjus, 105 K€ pour Oléron). Ce poste augmentera en 2007, compte tenu des emprunts contractés pour la piscine d'Oléron et la rénovation de la Villa Clythia à Fréjus.

La solution est simple : augmenter les recettes, contenir la hausse des charges. Faut-il encore prendre les mesures adéquates ?

Rendre attractif les tarifs en intersaison, améliorer la participation financière (courbe TD). Développer les partenariats.

Mettre à jour le plan patrimoine, définir les priorités, rechercher les subventions auprès des organismes publics. Responsabiliser les professionnels, se servir de leur compétence, stopper l'interventionnisme des élus.

Les régions :

Le budget global des régions de 970 K€ a subi un dépassement de 128 K€, en raison de l'augmentation du coût des personnels CAES de 42 K€ pour une dépense totale de 325 K€. La subvention d'activité s'est élevée à 645 K€, en hausse de 90 K€

Administration :

Le coût de l'administration (1 541 K€) a été réduit de 85 K€. Il regroupe : le loyer du siège (196 K€), les missions des élus et professionnels (200 K€), le personnel CAES (674 K€), les services généraux (360 K€) et d'autres charges diverses.

En conclusion, l'alourdissement des charges dans le secteur vacances sans une hausse équivalente des recettes a bien été la principale cause de ce "**déficit de gestion**" de 398 K€.

L'analyse des professionnels :

La présentation des états financiers au 31 décembre 2006 par le chef du service comptable du CAES indique que :

La différence entre les éléments positifs et négatifs du patrimoine représente le fonds associatifs du CAES soit 5 230 K€ au 31/12/06 contre 5 268 K€ en 2005, en diminution de 398 K€, c'est à dire du montant de déficit de gestion réalisé en 2006.

Les ressources générées par l'activité a induit une capacité d'autofinancement de 431 K€ composée des charges non décaissées (amortissement et provisions) moins le déficit de gestion.

Ces éléments ne permettent pas au CAES de :

- Financer ses investissements 2006, soit 490 K€ (net d'emprunts de 600K€ et de subvention d'investissements de 135 K€)
- De rembourser ses emprunts de 306 K€
- En conséquence, le CAES ampute ses ressources stables de 364 K€

Le commissaire aux comptes a évoqué une situation de surendettement. Tout en validant sans observation les comptes 2006, il a mis en garde les administrateurs sur la fragilité de la situation financière de l'association.

L'emprunt de 7 500 K€ pour réaliser la piscine à Oléron a été effectué avec un nantissement équivalent pris sur le fond de roulement, ceci en vue d'éviter les frais d'hypothèques. Le blocage de ces fonds provoque un manque de liquidités pour faire face aux échéances, en particulier le paiement des salaires des agents CAES pendant le premier semestre. En conséquence, l'association est obligée de demander à sa banque une autorisation de découvert.

En se proposant de participer à la commission financière présidée, comble de l'ironie par le président du CAES sortant, premier responsable de cette mauvaise gestion, le commissaire aux comptes met officieusement le CAES sous tutelle.

Le budget 2007/02 :

Dans ce contexte de crise, la rigueur a été de mise dans la discussion sur ce budget.

Maintenant que les emprunts ont été faits, la piscine à Oléron opérationnelle et la rénovation de la Villa Clythia à Fréjus en cours de réalisation, il faut assumer et faire face à l'alourdissement des charges qu'ils génèrent.

Les élus SNTRS ont déclaré qu'ils s'opposeraient à toute remise en cause des mesures sociales tels que le prix plafond enfant de 15 € et les courbes de tarifs dégressifs.

Aujourd'hui, le CAES est plus que jamais dépendant du bon résultat financier de ses centres de vacances. Les charges du secteur vacances en 2006 ont représenté 6 154 K€ et les recettes 4 535 K€ pour un coût CAES de 1 619 K€.

Il reste à espérer que la saison été/automne 2007 sera bonne car le CA budgétaire de décembre risque d'être difficile.

D'ors et déjà, le fond de roulement prévisionnel d'un montant 666 K€ est inférieur au nantissement de 750 K€, en conséquence la trésorerie du CAES sera nulle au premier janvier 2008.

Le budget 2008/0 :

L'objectif de la première mouture est d'afficher un budget revendicatif mettant en évidence les priorités sociales du conseil d'administration pour présentation à la direction du CNRS.

L'équilibre budgétaire sera quasiment impossible à tenir malgré l'augmentation prévisible de 444 K€ de la subvention d'activités diverses pour un montant global de 6 142 K€.

Si le CNRS ne respectait pas ses engagements financiers inscrits dans la convention CNRS/CAES, dans le cadre d'un plan pluri annuel de cinq ans, la situation serait plus que préoccupante. C'est pour cette raison que les élus SNTRS ont été à l'initiative d'une lettre ouverte au directeur général qui a fait l'objet d'une déclaration intersyndicale à la CNAS du 19 juin 2007.

Le CAES sort exsangue de six années de gestion cédétiste. Entre procès à répétition, mauvaise gestion du personnel, mauvaise gestion financière, endettement de l'association dans des investissements coûteux, il faudra plusieurs années pour retrouver un équilibre de gestion. La politique sociale fera les frais de ces six années d'incurie.

Les perspectives :

Plan de rigueur ou plan de valorisation, en tout état de cause, il faudra réduire le train de vie de l'association, réduire les frais de missions, etc.

Des pistes sont possibles pour "rentabiliser socialement" les centres de vacances. Il faut développer des partenariats, en particulier avec la CCAS à Oléron, en rechercher d'autres pour Fréjus et Aussois.

En intersaison, avoir une politique tarifaire adaptée aux périodes et concurrentielle par rapport au secteur marchand, développer la commercialisation des colloques.

Activer le dossier de demande de subvention pour la Villa Clythia auprès du conseil général du VAR et de la région PACA.

Assemblée générale ordinaire :

Dans le cadre du cinquantenaire du CAES, les agents et retraités du CNRS ont pu voter pour la première fois par correspondance. L'objectif de cette nouvelle procédure de vote était de relancer l'intérêt des membres à la vie de leur association. En recevant 4458 cartes réponses, les administrateurs ont été satisfaits de cette première. Il restera à confirmer les années suivantes.

Le rapport moral 2006 du président sortant s'est transformé en une longue énumération de son bilan personnel, présidentialisme oblige. En revanche, perte de mémoire sur le licenciement des directeurs, la condamnation du CAES pour harcèlement moral, le gaspillage de la subvention dans des procès coûteux.

Il a été adopté par 3682 voix pour, 292 voix contre et 479 abstentions.

Le rapport d'activité 2006 a présenté les actions des commissions. Une activité soutenue dans tous les secteurs. A noter, l'amélioration de la participation financière du CAES, dans le secteur enfance avec l'application d'un prix journée plafond de 15€ dans les centres de loisirs et dans le secteur vacances, une nouvelle courbe TD familles applicable en 2007.

Il a été adopté par 3 896 voix pour, 117 voix contre et 447 abstentions.

Le rapport financier 2006 du trésorier a été le plus ingrat à présenter. Comment expliquer aux membres présents la dérive financière de l'association. Il a reconnu que certaines lignes avaient malheureusement divergé (sic). Le commissaire aux comptes fut moins disert que pendant le conseil d'administration, il s'agissait de calmer les esprits.

Le rapport a été voté par 3794 voix pour, 115 voix contre et 545 abstentions.

Les états généraux :

Le cinquantenaire de l'association offrait l'opportunité de revisiter le dernier schéma général datant de 1986. Rappelons, que celui-ci fut élaboré sous la présidence de notre camarade Gérard Mandville.

Pour une telle circonstance, un groupe de travail a été créé, chargé d'organiser la réflexion collective. La première étape de ce travail consistait à savoir comment les agents et retraités du CNRS percevaient l'action de l'association. Une enquête nationale avait été réalisée en 1993, l'idée a été de réactualiser les questions sans en changer le sens afin d'avoir un comparatif. Le profil type fait apparaître que l'agent CNRS lambda (ouvrant-droit) est un homme (51%) ou une femme (49%), il ou elle est marié (57%) et a deux enfants (20%). Il ou elle pense que le CAES est un service social du CNRS (59%) ou un CE (30%). Les prestations vacances sont leur priorité (53%) mais il pratique des activités dans les CLAS (39%). Il ou elle demande d'améliorer en priorité les tarifs dégressifs (59%) et la solidarité (49%). En conclusion, 14 ans après, peu de changement dans la perception et l'appréciation du CAES. Les résultats de cette enquête devraient paraître dans un prochain CAESMAG.

La journée du mercredi a été réservée aux professionnels pour qu'ils débattent de leur devenir dans l'association. Beaucoup de critiques ont été émises à l'encontre des élus. Six années de présidentialisme ont laissé des traces, espérons délébile. Une délégation a été invitée à présenter leur réflexion le jour de la synthèse.

Les états généraux ont été organisés sur une journée. La première demi journée a été consacrée au travail réflexion en atelier, le premier dédié aux objectifs et à l'organisation du CAES, le second à Information et communication, le suivant aux vacances loisirs et le dernier à la solidarité. Le rendu des travaux eut lieu le lendemain matin. Cette première approche a permis d'établir un état des lieux, il reste à organiser le travail de réflexion en vue de construire le CAES de demain.

Le SNTRS-CGT a été la seule organisation syndicale à présenter une contribution écrite "réformer le fonctionnement du CAES".

Les 40 ans d'Aussois :

Ils étaient presque tous présents les anciens et les nouveaux, élus et professionnels, pour fêter chaleureusement cet anniversaire. Dans son discours, Noël FOURDAN militant CGT et premier directeur du centre Paul Langevin, a relaté les circonstances de son arrivée, la mise place de l'équipe, son intégration dans un village de montagne, la méfiance du curé du village. Créer "une ambiance familiale" avait été son objectif, cet esprit perdure quarante ans après. Aaron Michalowich, un des premiers président du CAES et Jean-Pierre Schatte, ancien secrétaire général, étaient présents à cette cérémonie.

Le maire d'Aussois soulignait les impacts positifs de la création du centre, le CAES est l'un des premiers employeurs d'Aussois, les congrès internationaux ont fait connaître le village presque mondialement et les vacanciers participent à l'économie locale.

Les festivités furent à la hauteur de l'événement, on n'a pas tous les jours 40 ans, animations, menus et vins raffinés, soirées dansantes, que des bons souvenirs à garder.

Toute la semaine, les personnels d'Aussois se sont investis, sans compter leurs temps, ni leurs énergies. Ils ont participé grandement à la réussite de ces journées du cinquantenaire du CAES, nous les en remercions.

Denis CLAISSE

Un bref aperçu des Journées d'Aussois

Par Danielle MULLER

Mes impressions d'ensemble : Notre association n'est pas dans une santé financière terrible. On sent un flottement dans l'ardeur militante des plus jeunes et les plus anciens paraissent hésitants sur l'orientation à donner à une action sociale qui réponde aux exigences d'aujourd'hui. Les professionnels qui travaillent pour le CAES ont exprimé de grosses critiques et semblent inquiets et/ou mécontents. Le besoin d'une réflexion sur une réorganisation de la gestion s'est exprimé. La démographie du CNRS pèse aussi sur le CAES : les militants présents à Aussois n'étaient pas des jeunes, c'est le moins qu'on puisse dire, le poids des retraités dans les choix commence à se faire sentir. L'arrivée des randonneurs du rallye Fréjus-Aussois avait des allures de club troisième âge. Enfin, sachez que les organisateurs n'avaient pas négocié sur l'aspect festif (animations et restauration).

Et maintenant, quelques détails

Mercredi 13 juin : journée des professionnels. Une synthèse de leurs débats a été présentée par 7 d'entre eux (7 femmes, en fait) le 15 juin, lors de la séance de synthèse générale. Disons déjà que dès l'AG du 14 juin, des interventions ont exprimé le malaise lié à une organisation qui excluait les professionnels de l'essentiel des journées d'Aussois puisque la majorité d'entre eux repartait dès le 14 au matin.

Jeudi 14 juin, matin : Assemblée générale statutaire.

Rapport moral par Patrick Mussot

Le rapport fait par Mussot ressemblait plus à un rapport d'activité qu'à un rapport moral. Brève discussion sur le coût des procès, mais il paraît que ce n'est pas grave, que ça a pu être épongé tout de suite.

Rapport d'activité par Denis Claisse

Budget de l'action sociale 2007 est en forte baisse. Enveloppes budgétaires CESU et chèques vacances sont trop faibles. Les demandes sont traitées dans l'ordre d'arrivée, jusqu'à épuisement de l'enveloppe. Pour les chèques vacances, c'était fini début février !

Une intervenante : CNRS ne satisfait pas à ses obligations de financement : ces enveloppes ne devraient pas être fermées mais ré-abondées en cas de besoin.

Rapport financier par Pierre Lompré

Les finances de l'association ne sont pas florissantes. Déficit de 368 k€ lié surtout au secteur enfance (CAES sera peut-être amené à limiter le nombre d'enfants subventionnés) et aux centres de vacances (investissements lourds et baisse de la fréquentation). CAES doit amputer son fond de roulement de 364 k€. 3 ou 4 ans de difficultés financières sont à prévoir.

Mussot : les 368 k€ sont à rapporter au budget global, autrement dit ce n'est pas si important que ça en a l'air.

Dominique Second, responsable comptable du siège : on a 3404 k€ d'emprunts et de dettes financières.

Tous les intervenants : ne plus s'endetter !

Remarque : pas d'intervention en séance mais, à la pause café, dans les conversations de couloirs j'ai entendu beaucoup de gens critiquer la piscine d'Oléron et dire que faire cet investissement alors qu'on n'était pas sorti des gros frais pour Fréjus était la cause de nos soucis financiers.

Jeudi 14 juin, après-midi : Ateliers

Nous nous sommes répartis dans les quatre ateliers :

- 1 – Objectifs et organisation du CAES
- 2 – Information et communication
- 3 – Vacances et loisirs
- 4 – Solidarité

Vendredi 15 juin, matin : synthèse des ateliers

La Présidente du CAES, Yannick Hoppilliard, ouvre la séance et donne la parole aux représentantes des professionnels du CAES en s'efforçant de « rattraper » (maladroitement, selon moi) toutes les maladroises accumulées à leur égard.

Elles ont exprimé :

- L'inquiétude des employés du Centre Paul Langevin face à la baisse de fréquentation

- Leur inquiétude à tous sur l'avenir du CAES et sur le déficit financier
- Leur critique des exigences comptables : ils ont l'impression d'être à la limite du service contentieux, avec des relances menaçantes pour des petites sommes, sans marge d'interprétation de leur part
- Leur sentiment de ne pas être impliqués dans l'équipe du CAES et de subir la politique choisie en simples exécutants. Leur potentiel professionnel est sous-utilisé
- Leur critique sur le manque d'information à leur égard : ils n'ont appris que la veille qu'Aussois n'était pas plein en juillet et août. Certains ignoraient tout du déficit financier...
- Leur souhait que les chefs de service soient reconnus par les élus. Certains d'entre eux se demandant même si un directeur administratif entre eux et les élus ne serait pas une bonne chose
- Leur interrogation sur le patrimoine du CAES
- Leur conviction que le CAES doit être géré en fonction des moyens et non des « envies »
- Leur regret que les professionnels n'aient pas été invités aux fêtes du Cinquantenaire

Atelier 1 – Objectifs et organisation du CAES

Atelier animé par Patrick Mussot et Jacky Hirsch. Le schéma directeur qui guide l'action du CAES date de 1986, un nouveau doit être élaboré cette année. Les orientations possibles du CAES ont été abordées par les intervenants, les réponses au questionnaire qui avait été proposé à tout le monde au début de l'année ont été commentées.

À la fin de cet atelier, une salariée du CAES est intervenue vigoureusement pour critiquer la façon dont les professionnels étaient traités lors de ces journées, dénoncer le fait que le CAES les avait obligés à venir jusqu'à Aussois pour une petite réunion de 3 h 30 (!) et exprimer le malaise, pas seulement à propos des Journées d'Aussois, entre les professionnels et l'équipe sortante.

Atelier 2 – Information et communication

En vrac : les sites Web devraient être hébergés sur le site du CAES ; redonner quelques informations de base dans chaque numéro du CAES magazine (au fait, j'ai appris qu'un journaliste professionnel travaillait pour le CAES magazine) ; élaborer un guide pratique du nouvel élu ; assurer une formation des nouveaux élus ; que les courriers adressés au national reçoivent tous une réponse ; que les noms des nouveaux membres du CA soient diffusés dans le CAES magazine ; la salle demande une plaquette de présentation du CAES qu'on pourrait distribuer dans les labos : elle est à l'étude.

Atelier 3 – Vacances et loisirs

Voyages : coûts élevés : quelles catégories d'agents en profitent ? Comment réduire les coûts ? Associer les régions et les Clas au choix des destinations. Succès des journées « cultures et loisirs » organisés par les Clas. Organiser des séjours sportifs à thèmes pour attirer les jeunes. Donner des exemples de tarifs dégressifs dans les catalogues car les gens ne les connaissent pas du tout. Centres de vacances sous-occupés : que faire ? Plusieurs idées lancées... Que les Clas relayent mieux tout ce qui est proposé par le CAES car ce sont eux qui ont le contact avec les agents.

Loisirs : les propositions doivent venir des Clas.

Atelier 4 – Solidarité

Beaucoup de réponses à l'enquête émanaient de retraités. Leurs demandes sont légitimes mais ne pas oublier les besoins des jeunes. Les demandes d'aide matérielle sont majoritaires. Des demandes d'aide pour personnes à charge émergent. (NB, il y a les CESU pour ça, même s'il n'y en a pas assez).

Débat général

Les Clas sont la base de toute l'action sociale et jouent un rôle fondamental pour mobiliser les gens. Comment motiver les collègues pour des activités collectives, sachant que ce qui marche le mieux est la billetterie ? Comment savoir ce que les collègues attendent du CAES ? Ne pas répondre aux demandes qui n'ont rien de social.

Ne pas considérer les participants aux activités comme des « clients » (NB c'est le terme employé par toutes les notes de service et les professionnels ont dit avec force que ce n'était pas pour en arriver là qu'ils avaient choisi de travailler dans le secteur social).

Nécessité de réorganiser le fonctionnement du CAES et les relations entre élus et professionnels.

Pour le lien entre les Clas et le National, il est envisagé d'avoir 2 invités permanents des Clas aux réunions du CA (les Présidents de Clas ont voté pour ça lors de leur dernière AG il y a 6 mois).

Développer les partenariats. Certains intervenants ayant critiqué notre important patrimoine, il a été expliqué que c'est grâce à ce patrimoine que nous pouvons signer des accords de partenariat avec d'autres CE.

Signer des conventions avec les universités.

Limitier les contraintes de gestion qui semblent souvent de la pure bureaucratie et qui compliquent inutilement les choses.

Revoir les conditions de participation des non-CNRS aux activités locales. Critique massive de la note de service qui impose une adhésion à 15 € pour les enseignants-chercheurs de nos labos pour des activités locales peu ou pas subventionnées. Plusieurs interventions ont dit que c'était le meilleur moyen de couler certaines activités collectives locales. L'adhésion des doctorants pour 3 € est approuvée, globalement. Les « autorités » ont dit qu'elles allaient reconsidérer la question.

Les aspects festifs : somptueux, je trouve.

On fêtait à la fois le cinquantenaire du CAES et le quarantenaire du Centre Paul Langevin.

Beaucoup de choses sympathiques, des animations de soirée chouettes, l'arrivée du rallye Fréjus-Aussois, la soirée finale avec de nombreux invités dont le maire d'Aussois (à la table d'honneur avec la Présidente du CAES), beaucoup d'anciens Présidents du CAES et tous les retraités d'Aussois ayant travaillé un jour ou l'autre au centre Paul Langevin), un repas très raffiné et excellent, du champagne, une soirée dansante.

Bref, des dépenses qui m'ont semblé somptuaires mais peut-être qu'une fois tous les cinquante ans le CAES peut se le permettre malgré ses finances dans le rouge.

Quelques anecdotes J'ai appris qu'en 1945 avait été votée la loi de création des Comités d'entreprise mais que le décret d'application les instituant aussi dans la Fonction publique n'avait jamais été signé. Et voilà pourquoi le CAES a la forme juridique d'une association loi 1901 tout en jouant le rôle d'un CE. J'ai entendu le maire d'Aussois rappeler le rôle qu'avaient joué le CAES et la création du Centre Paul Langevin, en 1967, dans le développement d'Aussois. Au dîner, Jean-Pierre Schatte, (ancien Président du CAES au moment de la création du Centre Paul Langevin, crois-je) a raconté que des habitants d'Aussois, menés par le curé de l'époque, qui avait peur de l'arrivée des « rouges », avaient manifesté contre l'installation du CAES du CNRS dans leur village. Le maire d'Aussois a aussi dit que les villageois ont longtemps désigné le Centre Paul Langevin comme la « maison des savants » et que la commune était fière que, grâce aux congrès internationaux qui s'y tiennent, le nom d'Aussois soit connu à l'étranger. Enfin, je pense que le coiffeur d'Aussois a dû faire un gros chiffre d'affaires cette semaine de juin car toutes les retraitées du Centre Paul Langevin étaient visiblement allées se faire faire une mise en plis pour la fête du vendredi soir !

Le Président de la région Paris A est sans conteste le meilleur danseur du CAES... mais ça ne rapporte pas de points à la région.

Commission Nationale de l'Action Sociale du 19 Juin 2007

Par Monique MATIGNON

Aucun document n'a été fourni avant la réunion. Deux raisons sont invoquées par la direction : la vacance de 3 postes administratifs, et la mise en place du logiciel Sirhus dans les délégations.

Denis Claisse (CGT) résume en préambule, le contenu d'un courrier intersyndical envoyé au directeur général du CNRS, Arnold Migus, qui alerte sur la gravité de la situation et dénoncent le non respect du rôle de la CNAS, l'absence de concertation sur l'application des décisions et l'insuffisance manifeste du budget d'action sociale du CNRS.

Mme D'Argouges confirme le diagnostic et partage les inquiétudes des syndicats. Elle convient que la politique d'Action Sociale n'est plus à la hauteur des ambitions ni des besoins. Elle note le poids croissant des charges obligatoires (dépenses de restauration, de médecine et du handicap) et rappelle les engagements financiers du CNRS vis-à-vis du CAES. Elle souligne la faible marge de manœuvre sur ce budget qui fonctionne en enveloppe fermée. C'est la raison pour laquelle un débat axé sur les chiffres ne lui paraît pas réaliste et se déclare plus favorable à un débat sur les priorités Elle propose la mise en place rapide d'un groupe de travail plus particulièrement sur une meilleure mise en œuvre des CESU.

Annie Gutnic (CGT) pose la question du bilan handicap.

Mme D'Argouges propose de réunir courant septembre une CNAS exceptionnelle qui rassemblera tous les documents des délégations.

Point 1 : présentation du bilan 2006 du CNRS

Situation action sociale des délégations régionales.

En résumé, le budget primitif 2006 a fait l'objet d'une consommation sans dépassement sur 11 mois les dépenses de décembre 2006 étant reportées sur l'exercice 2007.

Denis Claisse note que le CNRS a récupéré 900 K€ des parts logements, il précise que la médecine du travail est un accompagnement professionnel et que ce poste budgétaire a absorbé 300K€ sur l'enveloppe sociale. Pour répondre à l'ensemble des besoins, il faudrait 1,5 M€, soit 5% du budget social (~31 M€).

Monique Matignon (CGT) déplore l'hétérogénéité de ce budget à la fois constitué de fonctionnement de salaire et d'immobilier.

Gérard Birebent (CGT): demande si la forte population de CDD ANR, a accès comme les titulaires aux services sociaux du CNRS.

Mme D'Argouges convient qu'il faudrait une vision plus précise de cette nouvelle population.

Mme Bec confirme qu'il n'y a pas de problème de restauration et de médecine du travail pour les CDD. Dans le cas contraire les assistantes sociales pourraient intervenir ainsi que d'autres institutions. Il faudrait réfléchir sur les aides à apporter à ces agents: caution logement, accession à la propriété...

L'assistante sociale indique la possibilité d'accorder une aide exceptionnelle, afin de régler des problèmes d'insertion rencontrés par les agents d'origine immigrée au niveau du logement.

Concernant le logement, nous avons obtenu la constitution d'un deuxième groupe de travail sur le logement, qui devra faire des propositions lors de la prochaine réunion de la CNAS (5 octobre).

Point 2: Utilisation du budget social 2007

Mme D'Argouges note un dépassement de la charge handicap, 1.6k€ au lieu de 1.2k€ prévus.

Il serait souhaitable que les personnels handicapés acceptent de s'identifier.

Raphael Garcia précise que le CNRS a déclaré 751 agents handicapés représentant 2.88% des actifs CNRS alors que l'obligation d'emploi est de 6%., soit 1600 personnes.

Le CNRS dispose de 4 ans pour réagir ; dans ce laps de temps il devra verser, chaque année, à titre de pénalité à un fonds d'intervention pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, une contribution financière. Celle-ci, dont le pourcentage augmentera chaque année de 10% passera de 60% cette année à 100% en 2010 soit 4M€.

Point 3 : Présentation du CAES par sa Présidente Yannick Hopillard.

Le CAES ne bénéficie pas d'une bonne image dans le cadre de son secteur à convention et particulièrement suite à l'épuisement de l'enveloppe CESU en février. Il y a nécessité à mettre rapidement en place un groupe de travail afin d'affiner les demandes, identifier la population concernée et proposer des mesures adaptées.